

Synthèse

Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

Les activités métropolitaines supérieures (AMS) sont essentielles au fonctionnement de l'économie d'un territoire et au développement stratégique des entreprises. Éléments clés du rayonnement et de l'attractivité du territoire, elles constituent un secteur économique majeur pour Bordeaux Métropole afin de permettre de créer de nouvelles valeurs ajoutées en retenant et attirant une population jeune et diplômée. Une approche nouvelle qui ne dissocie pas industrie et tertiaire mais cherche à les articuler autour des fonctions à haute intensité technologique et à haut niveau de connaissance.

Avec un emploi sur cinq, les activités métropolitaines supérieures occupent une place importante dans le paysage économique de Bordeaux Métropole. En 2011, elles emploient près de 69 000 personnes dont 6 600 non-salariés, réparties dans 14 800 établissements. Elles représentent 18 % de l'emploi total de Bordeaux Métropole, une part supérieure de 7 points à celle observée en Aquitaine. Pour autant, le territoire de la métropole bordelaise ne diffère pas sensiblement des très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province (*définitions et méthode*), la part des emplois AMS n'y étant supérieure que d'un point.

Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole sont dynamiques. Entre 2006 et 2011, elles renforcent leurs effectifs avec un gain net de 4 700 emplois (+ 7 %). Dans le même temps, l'emploi total de la métropole bordelaise n'augmente que de 5 %. La croissance de ces emplois est essentiellement portée par le high-tech services (HTS), notamment le secteur de la programmation et du conseil en informatique, et les services à forte intensité en connaissance (Sefic), en particulier les activités d'architecture et d'ingénierie, les activités des sièges sociaux et le conseil en gestion. Les Sefic représentent à eux seuls quatre emplois « AMS » sur dix au sein de Bordeaux Métropole. Cette dynamique doit être mise en regard des évolutions constatées dans d'autres territoires :

- + 20 % d'emplois AMS entre 2006 et 2011 dans l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole, interrogeant sur la question d'un éventuel élargissement de certaines activités au-delà du territoire de la métropole ;

- + 9 % en Aquitaine ou dans les 13 très grandes aires urbaines de province.

L'aire urbaine de Bordeaux se singularise par une forte spécificité de ses activités métropolitaines supérieures dans les services financiers. Elle se situe ainsi en 4^e position des TGAU de France de province. Deux autres spécificités viennent en complément : la construction aéronautique et spatiale et les télécommunications.

Un établissement sur cinq implanté sur le territoire de Bordeaux Métropole relève des activités métropolitaines supérieures. C'est plus qu'en Aquitaine ou que dans l'ensemble des TGAU. Entre début 2006 et début 2011, le nombre de ces établissements a fortement progressé, + 35 %, soit un solde de 3 000 unités. L'augmentation est bien supérieure à celle observée dans la métropole bordelaise toutes activités confondues. La hausse est intégralement due à l'excédent des créations sur les disparitions d'établissement.

Dans les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole, les rémunérations sont élevées. Le salaire annuel brut moyen versé au sein des AMS de Bordeaux Métropole est supérieur de 1 500 euros à celui de l'ensemble de la région et de 1 800 euros à celui de la France de province. Il est néanmoins inférieur de 1 000 euros au salaire des AMS des TGAU de la France de province. Le high-tech industriel est le secteur le plus rémunérateur. Les salaires les plus faibles relèvent des Sefic.

Par construction, les activités métropolitaines supérieures associent main-d'œuvre qualifiée et proportion importante de cadres. En 2011, dans Bordeaux Métropole, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi des AMS s'établit à 41 %. Elle est supérieure de plus de 6 points à celle de l'Aquitaine. De même, les niveaux de diplômes sont élevés, surtout dans le high-tech services et les Sefic, notamment pour les professions libérales pour lesquelles la part des diplômés du supérieur atteint 80 % des effectifs concernés. La rémunération varie d'un segment à l'autre mais est toujours supérieure à celle des salariés de Bordeaux Métropole toutes activités confondues. Enfin, la féminisation des emplois y est plus importante que dans les AMS des TGAU.

À l'image de l'appareil productif des AMS des TGAU de France de province, l'ancrage régional de ces activités métropolitaines dans Bordeaux Métropole est très marqué, surtout dans le high-tech services et les Sefic : huit entreprises sur dix ont leur siège social dans la région et sont monorégionales. Les services financiers sont les plus multirégionaux et le high-tech industriel dépend de grands groupes. Les AMS de Bordeaux Métropole regroupent essentiellement des établissements de moins de 10 salariés. Les établissements de 500 salariés ou plus se concentrent plutôt dans le high-tech industriel.

Les trois communes les plus peuplées de Bordeaux Métropole, Bordeaux, Mérignac et Pessac, concentrent 69 % de l'emploi des activités métropolitaines supérieures de ce territoire. Les AMS sont particulièrement présentes dans l'économie des communes du Haillan, de Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Artigues-près-Bordeaux, Martignas-sur-Jalle et Gradignan. Plus de 20 % de leur emploi en relève.

Spécificités territoriales et positionnement des AMS de la métropole bordelaise

TGAU / France

- Toulouse et Grenoble possèdent plus de un emploi sur cinq dans les AMS, un sur dix en France de province.
- L'aire urbaine de Bordeaux avec 15,8 % est proche de l'ensemble des TGAU de province comme Nantes, Lille ou encore Montpellier.
- Lyon, 1^{er} place forte des emplois (hors Île-de-France) en AMS avec 171 000 emplois, l'aire urbaine de Bordeaux au 5^e rang avec 79 000 emplois.
- Surreprésentation des services financiers à Bordeaux et sous-représentation dans les HTI, HTS et Sefic.

Aquitaine / Aire urbaine

- Bordeaux Métropole concentre 47 % de l'emploi des AMS de l'Aquitaine et 38 % des créations nettes d'emplois 2006-2011.
- Forte dynamique de l'emploi dans les AMS entre 2006 et 2011 en Aquitaine avec 12 500 emplois supplémentaires, soit une croissance de 9 %.
- Une croissance des emplois AMS de 20 % ces cinq dernières années sur l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole contre 7 % pour Bordeaux Métropole.
- 1 700 emplois supplémentaires dans l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole, dont 1 000 dans les Sefic.

Bordeaux Métropole / Communes

- Sept emplois AMS sur dix se concentrent dans les trois communes de plus de 50 000 habitants de l'agglomération bordelaise : Bordeaux, Mérignac et Pessac.
- Près de deux emplois sur cinq sont localisés dans la ville-centre. Bordeaux se singularise par une proportion forte en Sefic et services financiers.
- Mais globalement, l'offre d'emplois AMS est diversifiée selon les quatre segments dans les principales communes concentrant ces emplois : Mérignac, Pessac et dans une moindre mesure Gradignan.
- Quelques communes extra-rocade se démarquent par un taux élevé d'emploi AMS dans l'emploi total, du fait notamment de la présence d'activités technologiques industrielles (HTI) : 46 % pour Le Haillan, 23 % à Saint-Médard-en-Jalles ou encore 21 % à Martignas-sur-Jalle.
- Les Sefic constituent pour certaines communes le principal vecteur d'activité des AMS : 81 % à Eysines, autour de 60 % à Artigues-près-Bordeaux, Lormont, Bègles ou encore Cenon.